

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
DELIBERATION N°2023-02-493

Objet :
Approbation du rapport d'activité 2022

Séance du 15 février 2023

Date de convocation : 6 février 2023

Membres en exercice : 58 titulaires

Membres présents : 36 à l'ouverture de la séance

Membres votants présents : 36, répartis comme suit : 27 titulaires, 9 suppléants

Membres ayant donné procuration pour toute la séance : 2 (Angel Pobo à Angélique Rouressol, Jacky Rey à Magali Pradeille)

Membres ayant donné procuration pour une partie de la séance : 0

Procuration non retenue : 0

Nombre total de voix : 38 à l'ouverture de la séance

Le quorum est atteint 36/58 présents à l'ouverture de la séance

L'an deux mille vingt-trois, le quinze février à seize heures trente, le Comité Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aimargues.

Présents :

Titulaires avec voix délibérative : Olivier Penin, Thierry Féline, Laure Perrigault-Launay, Régis Vianet, Marielle Népoty, Jean Denat, Bruno Pascal, Annick Chopard, André Brundu, Mylène Cayzac, Jean-Paul Géraud, Magali Pradeille, Philippe Deschamps, Philippe Gras, Michel Chambellan, Thierry Agnel, Agnès Nectoux, Agnès Roy, Pierre Martinez, Sandrine Guy, Véronique Martin, Fabienne Dhuisme, Alain Théron, Jean-Jacques Estéban, Denis Devriendt, Patrick Mary, Christophe Calvet.

Suppléants avec voix délibérative : Christophe Tichet, Alain Reboul, Angélique Rouressol, Jean-Michel Andriuzzi, Michel Debouverie, Bernard Chluda, Marie Pellet-Laporte, Joëlle Ruivo, Florian Tempier.

Suppléants sans voix délibérative :

Absents excusés : Robert Crauste, Lucien Vigouroux, Claude Bernard, Florent Martinez, Josiane Rosier-Dufond, Nathalie Gros-Chareyre, Michel De Nays-Candau, Arnaud Fourel, Katy Guyot, Jérémy Pérédès, Joël Téna, Jean-Paul Franc, Cyril Périsse, Mohammed Touhami, Véronique Vautrin, Angel Pobo, Pascale Fortunat-Deschamps, Isabelle Debrie, Béatrice Leccia, Marie-José Pellet, François Granier, Patrice Spéziale, Fabrice Fenoy, Loïc Fatacioli, Jacques Gravegeal, Martine Dubayle-Calbano, Julie Croin, Cécile Vasse.

Conseil de développement :

Présents : Robert Lefort

Excusés : Claude Constant

Conseil départemental du Gard et de l'Hérault (sans voix délibérative) :

Présents : Laurence Barduca-Fauquet

Excusés :

Conseil régional Occitanie (sans voix délibérative) :

Présents :

Excusés :

Exposé :

PRESENTATION RESUMEE :

Partie - Activités générales concernant le syndicat mixte

- A) Fonctionnement institutionnel et gestion du syndicat
- Le budget 2022 est à l'équilibre et excédentaire.
 - L'effectif du PETR était de 7 agents (poste FEAMPA inoccupé durant le second semestre) et 2 personnes mises à disposition (CAUE 30 - Guichet Renov'Occitanie).
- B) Activités principales
- Mise en place du projet de territoire via la convention territoriale signée avec les EPCI membres
 - La conférence des maires / Journée d'information des élus le 6 juillet à Aubais

Partie - Conseil de développement

- 3 commissions actives : photovoltaïque, eau potable et aires de covoiturages
- De nombreux interventions en mairie et conseils communautaires

Partie - Club des entrepreneurs

- 53 entreprises adhérentes, en évolution par rapport à 2021
- 8 rencontres organisées sur tout le territoire (repas et visites d'entreprises)

Partie - Guichet Renov'Occitanie

- Accueil depuis novembre 2021 de 2 agents CAUE au service des EPCI gardoises
- 724 actes de conseils réalisés en 2022
- Mise en place de permanences dans les villes de plus de 5 000 habitants
- Ateliers « photovoltaïques » et exposition « Bâti ancien » mis en œuvre

Partie - Contractualisation

- A) Contrat de Relance et de Transition Ecologique Vidourle Camargue (Préfecture du Gard) :
Pour 2022, le CRTE Vidourle Camargue comptabilise donc le soutien par l'Etat de 22 opérations pour un montant total de subvention de 2 099 082 €.

La déclinaison de ces attributions se décline de la manière suivante :

- DETR : 14 opérations > 1 386 916 €
- DSIL : 5 opérations > 331 488 €
- PITE : 2 opérations > 312 173 €
- FNADT Tourisme > 1 opération : 68 505 €

Une réunion d'information et d'échange sur la rénovation thermique et énergétique des bâtiments publics le 15 septembre 2022 à Codognan

B) Contrat territorial régional

L'année 2022 a été une année de renouvellement des cadres contractuels avec la Région Occitanie. Une première programmation opérationnelle 2022-2023 devra être effective pour le premier trimestre 2023, pour une reprise de l'attribution des fonds régionaux sur le territoire.

Partie - Les Fonds européens

A) LEADER

- 2022 : 35 projets ont été programmés pour 776 480 € FEADER
- Soit une consommation de 100% des crédits européens FEADER du dispositif : 3 102 000€ alloués à 137 initiatives locales sur l'ensemble de la période
- Concertation et dépôt de dossier pour la candidature LEADER 2023-27
- Evènement « Manades, je vous aime ! » financé

B) ATI FEDER

- Le territoire a été sélectionné et est lauréat de l'ATI FEDER à la suite de la délibération de la Région Occitanie du 19 décembre dernier.
- Le démarrage du programme est prévu au 1er janvier 2023

C) DLAL FEAMPA

- 8 dossiers payés sur l'enveloppe 2014-2021 soit 128 471€ FEAMPA et 105 057€ Région.
- Parution du magazine « Gens de mer et de lagunes »
- Evaluation de la programmation FEAMPA 2014-2020 : un bilan qualitatif et quantitatif positif
- Territoire lauréat pour la programmation FEAMPA 2021-2027 : 580 000€ FEAMPA dédiés

Au total 776 480€ ont été programmés sur le territoire en 2022 via les programmes européens territorialisés ce qui porte le ratio avec les contrats avec l'Etat et la Région comme suit :

Au total pour 1,90€ de cotisation par habitant pour l'ingénierie du PETR,
ce sont **19€** financés sur le territoire par la Région, l'Etat et l'Union Européenne en 2022!

*En moyenne via la contractualisation hors aides départementales sans valoriser les financements attirés par les autres missions du PETR (alimentation, tourisme, patrimoine).
A noter l'absence de programmation CTO, ATI FEDER et FEAMPA en 2022.*

Partie - Mission patrimoine**A) Inventaire du patrimoine, communication**

- Mise en ligne progressive sur le site internet du PETR
- Exposition des Grandes Figures présentée à Aigues-Mortes (la Marette), Beauvoisin, Sommières, Fontanès
- Mobilisation du réseau des correspondants patrimoine pour la candidature PAH

B) La stratégie territoriale de développement autour du patrimoine

- Avancement sur la candidature au label Pays d'art et d'histoire
- Suivi de 9 projets de réhabilitation, valorisation, mécénats, etc.

Partie - Mission tourisme

- Label Vignobles et Découverte : sac oenotouristique/ Création d'une banque d'images et vidéos
- Coordination du réseau des ambassadeurs avec le SMCG
- Appui au SRG Taureau de Camargue
- Redynamisation de commission tourisme et perspectives du rôle PETR

Partie - Projet Alimentaire Territorial

- Labélisation PAT en mars 2022
- Validation de la stratégie et du plan d'actions
- Semaine de l'alimentation organisée en novembre
- Animation du réseau de correspondants citoyens (recensement de l'offre alimentaire locale)

Il est proposé au comité syndical :

- D'approuver le rapport d'activité 2022,
- D'autoriser le Président à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Résultat du vote :

Vote pour : 38

Abstention : 0

Vote contre : 0

Le Président
Pierre MARTINEZ

Pour extrait conforme

Acte exécutoire en vertu de :

- Son dépôt en préfecture et sa publication le 01.03.2023
- En vertu du décret n°83-1205, le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du : 01.03.2023

Le directeur général des services, Maxime Charlier


